



---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Nombre de Membres dont le  
Conseil  
Municipal doit être composé : 43  
Nombre de Conseillers en  
exercice : 43  
Nombre de Conseillers présents  
à la séance : 38

---

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal  
Séance du 29 juin 2022

---

## OBJET :

DE-22-06-1-52) RAPPORTS ANNUELS 2021 DU DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU SERVICE DES STATIONNEMENT SOUTERRAINS ET DE SURFACE

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi vingt-neuf juin à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 16 juin 2022 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, Mme POLLARD, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, M. EPINAT, Mme FOURNIER, BEUZELIN.

Absents excusés : Mme MARTIN (pouvoir à M. BENSOUSSAN), M. PITAVY (pouvoir à Mme BOILOT), Mme RANIERI (pouvoir à Mme GAUVAIN), Mme BALAGNA-RANIN (pouvoir à M. RIBET), M. POLITZER (pouvoir à Mme GALL).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. LEROY

*Le Conseil...*

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 1411-3 ;

Vu le contrat de délégation de service public pour l'exploitation du service de stationnement, notifié le 5 février 2018, avec la société EFFIA ;

Vu l'avenant n°1 en date du 7 avril 2021 approuvant diverses modifications notamment financières ;

Vu le rapport du délégataire de service public EFFIA sur l'exploitation des parkings Hôtel de Ville, Georges-Pompidou, Mowat et de Fontenay (dit du Marché) ainsi que du stationnement de surface pour l'année 2021 ;

Après avis de la commission consultative des services publics locaux réunie le 27 juin 2022 ;

*à l'unanimité,*

### DÉLIBÈRE

ARTICLE UNIQUE : Prend acte de la présentation du rapport annuel pour l'année 2021 concernant l'exécution de la délégation de service public des parkings Hôtel-de-Ville, Georges-Pompidou, Mowat et de Fontenay (dit du Marché) ainsi que du stationnement de surface, transmis par la société EFFIA.

Pour extrait conforme,

Le Maire

*Signé*